Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

OBSERVATOIRE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE AGRICOLE

LE PRÉSIDENT

PARIS, le 27 JAN. 2017

Objet : colloque « Quel enseignement agricole en 2025 ? » - samedi 25 février 2017

Madame, Monsieur,

L'enseignement agricole occupe une place originale en France. Partie essentielle depuis son origine du ministère chargé de l'agriculture dont il accompagne les politiques publiques, il constitue en même temps une composante à part entière du système éducatif national.

L'enseignement agricole est donc directement questionné par les transformations de l'agriculture, de l'agroalimentaire, de l'environnement, très souvent fortement contingentes des évolutions sectorielles européennes et mondiales, ainsi que par les inquiétudes qui traversent aujourd'hui le monde rural. Il est également concerné par les changements dans le système d'éducation et de formation de notre pays, même si les résultats de l'enseignement agricole en matière de réussite aux examens et d'insertion des diplômés sont toujours bons, et si son attractivité ne faiblit pas.

Pour autant, les demandes adressées à l'enseignement agricole évoluent : parents soucieux d'offrir à leurs enfants un enseignement plus à l'écoute, jeunes désireux de concilier leur passion pour le sport ou les chevaux avec une formation de qualité, ou de vivre d'un métier en relation avec la nature, élu soucieux de répondre à la demande en personnel qualifié des industries agroalimentaires de son territoire.

Enfin, dans notre pays, les responsabilités entre les différents niveaux territoriaux évoluent. Cela concerne en particulier la répartition des compétences entre l'État et les régions, notamment en matière de pilotage des dispositifs d'enseignement et de formation professionnelle.

C'est dans ce contexte que Stéphane LE FOLL, ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt a souhaité que l'Observatoire de l'enseignement technique agricole (OETA) organise un colloque pour éclairer l'avenir de l'enseignement agricole à l'horizon 2025, à partir d'un état des lieux précis et d'un examen des tendances de fond.

J'ai le plaisir de vous inviter à participer au colloque « Quel enseignement agricole en 2025 ? » qui se déroulera :

le samedi 25 février 2017,
de 9 h à 17 H
au Salon international de l'agriculture
Hall 1 - Espace 2000 - Salles 121 C et F
Parc des expositions de la Porte de Versailles
75015 Paris

Comptant sur votre présence, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée.

Henri NALLET